



Société anonyme au capital de 113.613.795,19 €
 Siège social : 27, rue Camille Desmoulins – 92130 Issy-les-Moulineaux
 582 074 944 RCS Nanterre

État des délégations et autres autorisations d'augmentation du capital social consenties par l'assemblée générale au conseil d'administration

Conformément à l'article L. 225-100 de Code du commerce, le tableau ci-dessous récapitule les autorisations et les délégations en cours de validité ou qui ont expiré depuis la précédente assemblée générale des actionnaires.

| Nature des titres concernés | Date assemblée générale | N° résolution | Durée et date d'expiration | Montant maximal autorisé | Utilisation au cours de l'exercice 2018 |
|--|-------------------------|----------------|----------------------------------|--|--|
| Autorisation à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions | 25/04/2018 | 15e résolution | 18 mois soit jusqu'au 24/10/2019 | 10 % des actions composant le capital social ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme Prix maximum d'achat : 110 € par action Montant maximal de l'opération : 735 M€ | Utilisation dans le cadre du contrat de liquidité à hauteur de : <ul style="list-style-type: none"> ▣ achat : 927 222 actions ▣ vente : 819 722 actions Utilisation dans le cadre du mandat de rachat d'actions à hauteur de : <ul style="list-style-type: none"> ▣ achat : 115 032 actions ▣ vente : 0 action |
| Autorisation pour réduire le capital social par annulation d'actions autodétenues | 25/04/2018 | 17e résolution | 18 mois soit jusqu'au 24/10/2019 | 10 % du capital social calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents | Néant |

| Nature des titres concernés | Date assemblée générale | N° résolution | Durée et date d'expiration | Montant maximal autorisé | Utilisation au cours de l'exercice 2018 |
|---|-------------------------|----------------|----------------------------------|--|---|
| Délégation pour augmenter le capital social avec DPS (émission réservée aux actionnaires) | 25/04/2018 | 18e résolution | 26 mois soit jusqu'au 24/07/2020 | 38 M€ (Faculté d'émettre uniquement des actions ordinaires) | Néant |
| Délégation pour augmenter le capital social pour rémunérer des apports en nature | 25/04/2018 | 19e résolution | 26 mois soit jusqu'au 24/07/2020 | 10 % du capital à la date d'utilisation par le conseil de la délégation ¹ | Néant |
| Autorisation à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et mandataires sociaux | 25/04/2018 | 20e résolution | 38 mois soit jusqu'au 24/07/2021 | 1 % du capital dilué à la date d'utilisation par le conseil de l'autorisation ² | <ul style="list-style-type: none"> ▣ 58 100 actions gratuites attribuées au titre de la 20e résolution ▣ 39 360 actions gratuites attribuées au titre de la 23e résolution (CE) |
| Délégation pour augmenter le capital social par émission réservée aux salariés dans le cadre du PEE (plan d'épargne d'entreprise) | 25/04/2018 | 21e résolution | 26 mois soit jusqu'au 24/06/2020 | 1 % du capital dilué au jour de l'assemblée générale a | Néant |
| Délégation pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres | 20/04/2017 | 16e résolution | 26 mois soit jusqu'au 19/06/2019 | Actions : 15 M€ | Néant |

¹ Plafond commun 38 M€

² Sous-plafond pour les mandataires sociaux de 2 % des actions attribuées au cours dudit exercice.